

## ANNEXE « F » - GRILLE DE RÉMUNÉRATION MINIMALE

		Tarifs minimum applicables à compter du <b>1er mai 2015</b>	
DÉPARTEMENT / fonction	Tarif horaire	Forfait quotidien	
<b>PRODUCTION</b>			
Régisseur / Directeur de plateau *	28,25	310,00	
<b>TECHNIQUE</b>			
DOP/Concepteur éclairage/Directeur éclairage * <i>regroupe Concepteur d'éclairage et Directeur des éclairages</i>	33,88	406,56	
Chef électricien/éclairagiste	24,35	292,20	
Électricien/éclairagiste	20,35	244,75	
Opérateur de projecteur de poursuite	20,70	248,40	
Opérateur de projecteur motorisé	23,24	278,88	
Preneur de son/Mixeur de son * <i>Regroupe Preneur de son (TVC Studio) et Mixeur de son(Studio/mobile)</i>	24,35	292,20	
Perchiste/assistant au son	20,35	244,75	
Sonorisateur	22,68	272,16	
Caméraman	28,00	308,00	
Caméraman C.O.S.S. (Steadycam)	31,08	372,96	
Assistant caméra machiniste (VL)	18,17	218,03	
Photographe de plateau *	24,35	292,00	
Tech. en gest. de données num. (TGDN)	Gré à gré	Gré à gré	
Chef décorateur *	28,00	308,00	
Décorateur *	27,00	297,00	
Accessoiriste concepteur *	21,73	259,88	
Accessoiriste *	19,60	231,00	
Assistant accessoiriste *	17,50	210,00	
Ensemblier (mach. accessoiriste)	23,93	287,16	

Peintre scénique *	Gré à gré	Gré à gré
Tech. d'effets spéciaux plateau *	21,92	263,02
Aiguilleur	24,35	290,00
Aiguilleur ISO	26,50	318,00
Contrôleur d'images (CCU)	23,24	278,88
Opérateur de télésouffleur	19,04	228,48
Opérateur de magnétoscopie/ralenti	19,04	228,48
Vidéographe régie ou mobile	19,04	228,48
Chef machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	22,10	265,20
Machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	18,17	218,03
COIFFURE, COSTUME, MAQUILLAGE		
Chef coiffeur *	27,00	324,00
Coiffeur *	26,95	321,20
Assistant coiffeur	17,33	206,25
Créateur de costumes/Costumier	Gré à gré	Gré à gré
Styliste *	21,73	259,88
Habilleur	17,64	211,68
Concepteur de marionnettes	Gré à gré	Gré à gré
Chef maquilleur *	27,00	324,00
Maquilleur d'effets spéciaux	30,25	363,00
Maquilleur *	26,95	321,20
Assistant maquilleur	24,35	292,00
Costumier (Gré à gré)	Gré à gré	Gré à gré

\* Pour ces fonctions, le Producteur et le technicien peuvent également convenir d'une rémunération forfaitaire basée sur l'ensemble du travail à accomplir hors plateau conformément à l'article 10.10.

Tarifs minimum applicables à compter du **1er mai 2016**

DÉPARTEMENT / fonction	Tarif horaire	Forfait quotidien
PRODUCTION		
Régisseur / Directeur de plateau *	28,67	314,65
TECHNIQUE		
DOP/Concepteur éclairage/Directeur éclairage * <i>regroupe Concepteur d'éclairage et Directeur des éclairages</i>	34,38	412,56
Chef électricien/éclairagiste	24,72	296,58
Électricien/éclairagiste	20,66	247,92
Opérateur de projecteur de poursuite	21,01	252,12
Opérateur de projecteur motorisé	23,59	283,06
Preneur de son/Mixeur de son * <i>Regroupe Preneur de son (TVC Studio) et Mixeur de son(Studio/mobile)</i>	24,72	296,58
Perchiste/assistant au son	20,66	247,92
Sonorisateur	23,02	276,24
Caméraman	28,42	312,62
Caméraman C.O.S.S. (Steadycam)	31,55	378,55
Assistant caméra machiniste (VL)	18,44	221,28
Photographe de plateau *	24,72	296,38
Tech. en gest. de données num. (TGDN)	Gré à gré	Gré à gré
Chef décorateur *	28,42	312,62
Décorateur *	27,41	301,46
Accessoiriste concepteur *	22,06	263,78
Accessoiriste *	19,89	234,47
Assistant accessoiriste *	17,76	213,12
Ensemblier (mach. accessoiriste)	24,29	291,47
Peintre scénique *	Gré à gré	Gré à gré
Tech. d'effets spéciaux plateau *	22,25	266,97

Aiguilleur	24,72	294,35
Aiguilleur ISO	26,90	322,77
Contrôleur d'images (CCU)	23,59	283,06
Opérateur de télésouffleur	19,33	231,90
Opérateur de magnétoscopie/ralenti	19,33	231,90
Vidéographe régie ou mobile	19,33	231,90
Chef machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	22,43	269,16
Machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	18,44	221,28
COIFFURE, COSTUME, MAQUILLAGE		
Chef coiffeur *	27,41	328,86
Coiffeur *	27,35	326,18
Assistant coiffeur	17,59	209,34
Créateur de costumes/Costumier	Gré à gré	Gré à gré
Styliste *	22,06	263,78
Habilleur	17,90	214,86
Concepteur de marionnettes	Gré à gré	Gré à gré
Chef maquilleur *	27,41	328,86
Maquilleur d'effets spéciaux	30,70	368,40
Maquilleur *	27,35	326,02
Assistant maquilleur	24,72	296,38
Costumier (Gré à gré)	Gré à gré	Gré à gré

\* Pour ces fonctions, le Producteur et le technicien peuvent également convenir d'une rémunération forfaitaire basée sur l'ensemble du travail à accomplir hors plateau conformément à l'article 10.10.

Tarifs minimum applicables à compter du **1er mai 2017**

DÉPARTEMENT / fonction	Tarif horaire	Forfait quotidien
PRODUCTION		
Régisseur / Directeur de plateau *	29,10	319,37
TECHNIQUE		
DOP/Concepteur éclairage/Directeur éclairage * <i>regroupe Concepteur d'éclairage et Directeur des éclairages</i>	34,90	418,75
Chef électricien/éclairagiste	25,09	301,03
Électricien/éclairagiste	20,97	251,64
Opérateur de projecteur de poursuite	21,33	255,90
Opérateur de projecteur motorisé	23,94	287,28
Preneur de son/Mixeur de son * <i>Regroupe Preneur de son (TVC Studio) et Mixeur de son(Studio/mobile)</i>	25,09	301,03
Perchiste/assistant au son	20,97	251,64
Sonorisateur	23,37	280,38
Caméraman	28,85	317,31
Caméraman C.O.S.S. (Steadycam)	32,02	384,23
Assistant caméra machiniste (VL)	18,72	224,60
Photographe de plateau *	25,09	300,83
Tech. en gest. de données num. (TGDN)	Gré à gré	Gré à gré
Chef décorateur *	28,85	317,31
Décorateur *	27,82	305,98
Accessoiriste concepteur *	22,39	267,74
Accessoiriste *	20,19	237,99
Assistant accessoiriste *	18,03	216,32
Ensemblier (mach. accessoiriste)	24,65	295,80
Peintre scénique *	Gré à gré	Gré à gré
Tech. d'effets spéciaux plateau *	22,58	270,96

Aiguilleur	25,09	298,77
Aiguilleur ISO	27,30	327,60
Contrôleur d'images (CCU)	23,94	287,28
Opérateur de télésouffleur	19,62	235,38
Opérateur de magnétoscopie/ralenti	19,62	235,38
Vidéographe régie ou mobile	19,62	235,38
Chef machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	22,77	273,20
Machiniste (vidéo, décors, grip, plateau)	18,72	224,60
<b>COIFFURE, COSTUME, MAQUILLAGE</b>		
Chef coiffeur *	27,82	333,79
Coiffeur *	27,76	330,91
Assistant coiffeur	17,85	212,48
Créateur de costumes/Costumier	Gré à gré	Gré à gré
Styliste *	22,39	267,74
Habilleur	18,17	218,04
Concepteur de marionnettes	Gré à gré	Gré à gré
Chef maquilleur *	27,82	333,79
Maquilleur d'effets spéciaux	31,16	373,93
Maquilleur *	27,76	330,91
Assistant maquilleur	25,09	300,83
Costumier (Gré à gré)	Gré à gré	Gré à gré

\* Pour ces fonctions, le Producteur et le technicien peuvent également convenir d'une rémunération forfaitaire basée sur l'ensemble du travail à accomplir hors plateau conformément à l'article 10.10.